

## **Construction des problèmes publics dans le secteur du ciment au Cameroun**

**KEN NECDEM Raoul Bienvenu** [raoulbienvenukennedem@gmail.com](mailto:raoulbienvenukennedem@gmail.com)

**Université de Dschang-Cameroun**

### **Résumé**

Le ciment, objet a priori banal, prisé des spécialités de bâtiments cache en toile de fond une controverse ; mieux le malaise autour du phénomène de ciment relève d'une construction sociale des acteurs sociopolitique camerounais. Relégué au second plan des études politologique, sa grande utilité et son intégration comme « *produit de première nécessité* » dans la construction des infrastructures l'érigent en objet cristallisant l'attention des pouvoirs publics et celle des consommateurs. Un intérêt qui trouve son origine dans sa constance pénurie et l'inflation galopante de ses prix sur le marché camerounais. Ce travail envisage de retracer la trajectoire par laquelle ce matériau de construction passe d'un phénomène social à un problème public voire politique. Sur la base de l'entretien semi-directif et de la technique documentaire, cette étude reconstitue le processus de l'émergence de ce problème public et son intégration à l'agenda permanent du gouvernement en s'appuyant sur les acquis de l'approche constructiviste des problèmes publics.

**Mots clés :** *Cameroun, Ciment, Construction, Problème public.*

### **Introduction**

Au lendemain des indépendances, le Cameroun élabore et adopte des politiques publiques pour faire de l'industrialisation et du commerce les leviers de son développement économique. La nécessité de moderniser le jeune État en structures et infrastructures s'impose également dans le domaine public et privé. Le secteur cimentier est mis en évidence, et surtout, les pouvoirs publics cherchent à limiter l'importation et à encourager la production locale. C'est ainsi que le gouvernement réalise plusieurs projets parmi lesquels la construction de la première cimenterie camerounaise en 1963 dénommée : « *les Cimenteries du Cameroun* » et abrégée « *CIMENCAM* ».

Devenu un produit couramment utilisé dans le bâtiment et objet de controverse sur la scène publique, plusieurs chercheurs se sont interrogés sur la question du ciment dans les pays dits sous-développés. En Afrique subsaharienne, plusieurs travaux scientifiques lui ont été consacrés. L'un des plus emblématiques sont ceux proposés par Christian Apovo. Il fait état de la situation cimentière au Bénin pendant la crise économique de 1986. Pour cet auteur, la crise du ciment de cette époque est tributaire des difficultés liées au manque des capitaux pour l'achat des matières premières permettant d'alimenter les cimenteries béninoises avant les années 1988 (Christian Apovo, 1998, 140 pages). Cependant, Armelle Choplin oriente sa recherche vers une perspective évolutive, rappelant qu'il s'agit d'une histoire fortement liée à la colonisation. À la croisée de ses trois champs de recherche, celui des études africanistes, de l'urbanisme et du transnationalisme, Choplin nous invite à saisir « *un monde gris* », celui du « *Temps Béton* ». Pour elle, le fonctionnement du secteur du ciment est peu contrôlé et en même temps soumis à de nombreuses régulations du fait des multiples mésententes entre les acteurs. L'auteure nous situe à travers des moments, des lieux et des situations que pose la vie du ciment dans le Golfe de Guinée (Armelle Choplin, 2020, 253 pages). Au-delà de sa faible productivité en Afrique noire, le secteur est taché de conséquences au niveau environnemental. De ce fait, le travail qui attire notre attention est l'ouvrage de Marc Sohiunou, Expédit Vissin et Patrick Edoh. Leur travail vise à évaluer les risques environnementaux et sanitaires de la production du ciment sur les populations du 5ème arrondissement de la ville de Cotonou (Marc Sohiunou, Expédit Vissin et Patrick Edoh, 2015, 92 pages). Tout comme ses prédécesseurs, Van Oss Hendrik présente les émissions des gaz à effet de serre que la production du ciment Portland génère (Van Oss Hendrik, 2011).

Les auteurs ci-dessus présentent un secteur du ciment en crise (pénurie) en Afrique subsaharienne dont la production se heurte aussi à la dégradation atmosphérique. Leurs différents apports permettent de poser un regard neuf sur cette problématique du ciment. Même si les travaux de ces prédécesseurs n'abordent pas le ciment sous l'angle du constructivisme, notre recherche entend dépasser ce cadre d'identification des phénomènes autour du ciment pour l'inscrire sur l'échiquier des problèmes publics. À cet effet, une question essentielle paraît incontournable pour rendre compte de cet objet d'étude : Comment les acteurs sociopolitiques construisent-ils le problème du ciment au Cameroun ? Telle est la question qui oriente ce travail. Elle est construite autour de l'hypothèse selon laquelle les acteurs sociopolitiques construisent le problème du ciment au Cameroun à partir de la transformation des phénomènes socioéconomiques (la fluctuation des prix, la pénurie, la cherté, la pollution et la dépendance aux intrants de la production du ciment) afin que cette question soit mise sur agenda politique.

Cette étude permet de questionner le processus de construction d'une politique publique dans le secteur du ciment, notamment le processus d'émergence du phénomène du ciment en

un problème public nécessitant l'intervention des autorités publiques camerounaises (Patrick Hassenteufel, 2011, p. 43). L'élaboration des politiques autour de ce matériau de construction trouve son inspiration dans l'approche constructiviste des problèmes publics. Avant d'accentuer la vision globale du problème du ciment comme un processus construit (Malcolm Spector et John Kitsuse, 1977, p. 122), nous intégrons les différents postulats résultant d'un processus d'identification, de désignation, de nomination, de sélection, de définition, de reformulation, de transportation ou de transformation des phénomènes de l'espace socialement constitué vers un espace public plus large (Herbert Blumer et Laurent Riot, 2004, p. 194). C'est dans cette perspective que les acteurs créent les conditions de l'émergence de cette situation cimentière comme problématique (Philippe Zittoun 2013, p. 4). Ce travail va du concept épistémologique selon lequel, « *tout fait social peut potentiellement devenir un « problème public », comme une situation problématique devant être mise en débat et recevoir des réponses en termes d'action publique* » (Eric Neveu, 1999, p. 23) ; et aussi de la logique de Hassenteufel à partir du processus par lequel les parties prenantes transforment les phénomènes socioéconomiques autour du ciment en un problème nécessitant une action publique (Patrick Hassenteufel, 2010, page 56). C'est dans cet ensemble que cette théorie retrace mieux le processus par lequel les mobilisations, les actions et les dénonciations des divers acteurs aboutissent à une mise en forme du problème du ciment, à son inscription durable sur la scène publique dont le but est la mise en place d'un système d'action gouvernementale cohérente.

La reconstitution du processus de construction de cette politique publique autour du ciment se fait à partir de la consultation de certains sites internet, des discours sociopolitiques, des débats télévisés, des documents et des entretiens. Il s'agit d'une technique consistant en une fouille systématique de tout ce qui est écrit ou orale ayant une liaison avec le secteur cimentier (Madeleine Grawitz, 1993). De ce fait, ces recherches sont menées dans les ministères sectoriels<sup>1</sup> en charge du ciment, dans certaines institutions publiques, auprès des responsables des cimenteries (CIMENCAM, CIMAF, DANGOTE, et bien d'autres) et chez les individus<sup>2</sup>. L'exploitation de ces données nous permet d'élaborer le processus par lequel les phénomènes autour du ciment intègrent l'espace public (I) afin de devenir un problème public (II).

### ***I. Le phénomène du ciment : d'une situation courante à un problème intégrant l'espace public au Cameroun***

---

<sup>1</sup> Notamment au Ministère du Commerce ; Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable.

<sup>2</sup> Il s'agit là des représentants des organisations de la société civile et associations de protection des consommateurs ou des patrons ; des intermédiaires entre producteurs et consommateurs (transporteurs et commerçants), des hommes et femmes politiques, des experts, des riverains et des consommateurs du ciment.

L'inscription de la situation cimentière dans le giron des problèmes à résoudre ou à gérer (Braud Philippe, 1975) résulte d'une « *production* » et d'une « *construction* » des phénomènes étroitement liées à sa sociogénèse (A) et surtout à sa transformation en problème public au Cameroun (B).

### **A. La sociogénèse de la question cimentière au Cameroun**

Le malaise socioéconomique (1) et les frustrations sociales (2) sont les éléments sur lesquels les phénomènes autour du ciment s'appuient pour émerger au Cameroun.

#### **1. Le malaise socioéconomique comme élément provocateur de la question cimentière : entre permanence d'une crise et fluctuation constante des prix sur le marché**

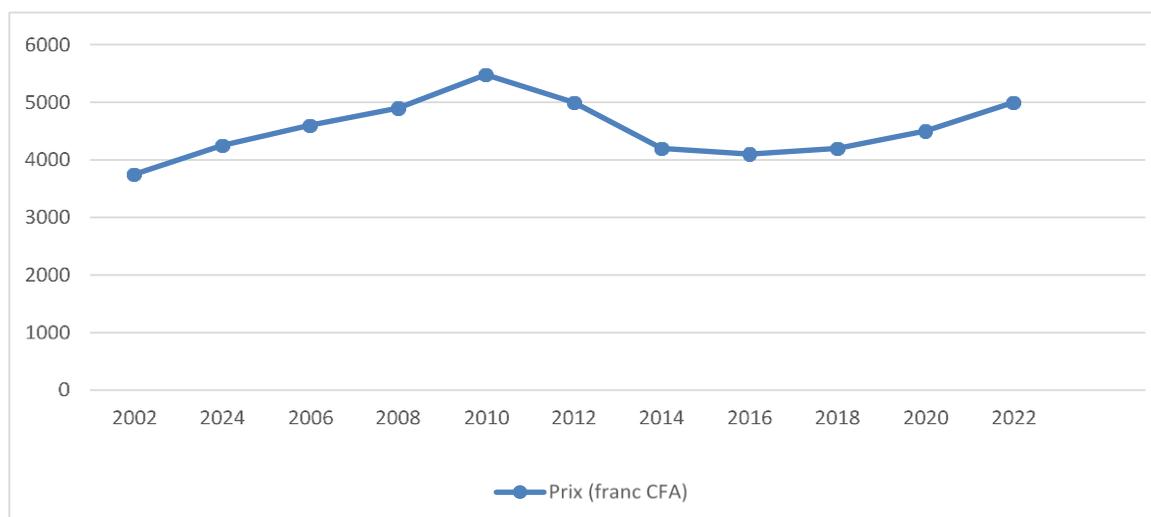
L'ensemble des problèmes issus du secteur cimentier naissent des malaises économiques liés à la constance de la pénurie et à l'inflation galopante des prix de ce matériau de construction sur le marché camerounais. Ce produit autrefois méconnu comme problème dans le champ socioéconomique a trouvé un moyen d'être connu et existé. Même si le Cameroun a connu une grave crise économique dans les années 1986, celle du ciment surgit au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour Michelin Sango, « *ce phénomène va réellement commencer en 2001, mais, il faut qu'à même rappeler que les pénuries sporadiques du ciment dans les grandes métropoles du Cameroun, notamment Douala et Yaoundé vont débiter en 2006* »<sup>3</sup>. Il s'agit de la période au cours de laquelle le pic de la demande est atteint, car le ciment avait disparu des étals des quincailleries. D'après le Directeur Général de CIMENCAM, « *cette pénurie est due à une hausse inhabituelle de la demande de ciment, marquée par le boom des constructions* »<sup>4</sup>. Une faille exploitée par l'entreprise locale pour lorgner vers la hausse des prix.

Le prix d'un sac de ciment fait couler beaucoup « *d'encre et de salive* ». Dans le cas du tonnage du ciment, le prix à la sortie de l'usine a connu une hausse de plus de 17% entre le mois de janvier et février 2001, soit le prix de la tonne qui était de 60 607 F CFA est passé à 72 200 F CFA. Entre 2001 et 2005, ce prix sorti de l'usine a subi une autre hausse acerbe ; soit 3 000 F CFA environ au début de l'année à 3 900 F CFA en 2005 sur le sac de 50 Kilogrammes (Kg). Cette hausse a été la première opérée illégalement par CIMENCAM depuis sa création. En mars 2005, la tonne qui est valable à 81 000 F CFA soit 4 050 F CFA le sac au mois d'octobre a connu une nouvelle hausse de 5% sur le prix de la tonne, soit 85 000 F CFA pour un nouveau prix du sac valable à 4 250 F CFA — de l'usine. [...] Le pic est atteint en 2009, soit 5.500 F CFA le sac de 50 Kg

<sup>3</sup> Entretien avec M. Sango MICHELIN (38 ans), Ancien chef d'Agence du Groupe FOKOU, le 21 janvier 2019 à 16h08 à Limbé à 14h00.

<sup>4</sup> Boulicaut Pierre explique la pénurie de ciment. Le message (Douala), 27 mai 2008, p.7.

**Graphique : La fluctuation du prix du ciment sorti des usines ces deux dernières décennies (2002 – 2022)**



**Source : Auteur**

Avec l'implantation des autres cimenteries (CIMAF et Dangote), le prix du ciment est vu à la baisse. Dès la fin d'année 2013, « *le ciment 42.5* »<sup>5</sup> est vendu à 4 000 F CFA le sac jusqu'en décembre 2019. Mais, la démonopolisation du secteur cimentier n'a pas apporté de résultats escomptés comme l'espérait le consommateur local. À partir de 2020, de nouvelles pénuries vont entraîner des nouvelles hausses des prix sur le marché. Dans les usines, le ciment 42.5 est livré à 5 000 F CFA au mois d'avril 2022, contre 4 500 F CFA au début du mois de janvier 2021 ; soit une différence de 1 000 F CFA entre 2019 et 2022. Ce malaise pousse non seulement le consommateur aux abois mais crée également des frustrations sociales.

**2. La construction des frustrations liées aux phénomènes du ciment : entre idée d'un trouble à l'ordre public et perception d'une crise de logement**

La constance des phénomènes autour de ce produit de grandes consommations préoccupe toutes les couches sociales, transforme et modifie les mœurs. Cependant, les différents acteurs engagés simultanément dans la construction de la question du ciment exposent les conséquences que la crise peut engendrer dans la société. De ce fait, il s'agit d'une situation qui inquiète et nécessite d'être cadrée. Pour Alphonse Ayissi Abena, « *la flambée des prix du ciment sur le marché camerounais est injuste, généralement non justifiée et peut potentiellement créer des soulèvements sociaux* »<sup>6</sup>. C'est la même inquiétude qui transparait dans les propos de l'honorable Jean Michel Nitchieu<sup>7</sup> où en faisant référence à la hausse des prix sur les produits

<sup>5</sup> Le 42.5 est un ciment portland avec ajout (pouzzolane ou calcaire).

<sup>6</sup> Entretien avec M. Ayissi Abena Alphonse, président exécutif de la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO), le 21 avril 2022, Bonadjo-Douala à 14h00.

<sup>7</sup> M. l'honorable Nitchieu Jean Michel, Député SDF à l'Assemblée Nationale du Cameroun  
Cf. le journal La Nouvelle Expression N°3761 du jeudi 03 Juillet 2014, p. 4.

de premières nécessités déclare qu'il s'agit d'« *un antisocial et socialement explosive* »<sup>8</sup>. Pour un autre enquêté, homme politique camerounais,

La problématique autour de l'augmentation du prix des matériaux de construction en générale et du ciment en particulier dans ce pays où la crise sociale se vit encore dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest et surtout avec la permanence des attaques terroristes Boko-Haram dans le septentrion peut faire sombrer le pays dans un chaos. Sur ce fait, on a l'impression que l'État veut réellement instrumentaliser le désordre, afin qu'après ça soit le déluge total. <sup>9</sup>

Le malaise dans le secteur cimentier a considérablement détérioré le pouvoir d'achat des consommateurs. L'attention est ainsi orientée vers les formes d'engagements, d'argumentations et de jugements publics qui sont requis de la part des acteurs pour se repérer dans l'arène publique (Joseph Gusfield, 2009). Pour Armand Zambou, « *la hausse du prix du ciment a automatiquement influencé le coût des logements sociaux au Cameroun* »<sup>10</sup>, car le ciment représente environ 10% du coût global d'une construction moderne. Chez les particuliers ou dans les grands chantiers en cours, les coûts supplémentaires induits par ces augmentations du prix du ciment ont entraîné des perturbations puisqu'il faut opérer des réajustements imprévus. N'étant plus capables de financer les nouvelles charges, les chantiers vont ralentir d'autant plus que l'inflation faisait grimper les prix des parpaings, ourdis, et bien d'autres. Dans les rues, une image des chantiers abandonnés laisse sur le « *carreau ouvrier* » une baisse en termes de construction moderne, et pourtant le pays est en plein boom démographique. Les ingénieurs en bâtiment ou du génie civil et les techniciens de maçonneries sont contraints de prendre des congés forcés (chômage technique). Une telle situation laisse entrevoir beaucoup de frustrations sociales, car la permanence de ces malaises crée le déséquilibre du système économique national. Ces phénomènes font émerger l'idée selon laquelle une mobilisation collective pourrait engendrer une répétition des tristes événements de février 2008 où les cimenteries du Cameroun ont été saccagées (Clébert Agenor Njimeni Njiotang, 2018, 485 pages). Pour les manifestants, le malaise autour du ciment est tributaire des stratégies savamment menées par le groupe Lafarge, son actionnaire majoritaire pour monopoliser ce secteur.

---

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Entretien avec M. Bougue Etienne (57 ans), Homme politique camerounais (membre du Social Democratic Front), le 15 mai 2022 au Quartier Etoug-be à Yaoundé, à 09h13.

<sup>10</sup> Entretien avec M. Zambou Armand (34 ans), Ingénieur des Travaux Publics, le 14 mai 2022 au quartier Simbock à Yaoundé à 12h09.

Parlant de la crise cimentière au Cameroun, Jean Claude Tchouankap s'interroge sur la question des briqueteries au Cameroun actuel. Pour lui, « *on nous oblige de faire marche-arrière pour bâtir. Certes, une meilleure manière de contourner le ciment et l'énigme qu'il y a autour de ses prix d'achats mais un risque jadis pour les constructions dans les zones marécageuses et pour les travaux à grande portée* »<sup>11</sup>. À travers ce récit, J.C Tchouakap fait un cliché de l'usage des briques mais l'objectif est de présenter les dangers que cette crise peut provoquer sur le logement. Selon Aurelle Sanou, « *la hausse du prix du ciment au moment où nous luttons contre la déforestation risque encore de relancer la coupe sauvage des bois pour nous bâtir* »<sup>12</sup>. Ces acteurs en martelant systématiquement le danger de la crise du ciment sur le logement participent discursivement à son émergence dans l'espace public. Il est question de formuler ce qui semble être une variable nécessaire pour sa transformation en problème public.

## **B. La transformation des phénomènes autour du ciment en problème public**

La transformation des phénomènes autour du ciment en problème public est une pratique essentielle pour amener les individus à prendre conscience de son existence (Felstiner William, Abel Richard, et Sarat Augustin, 1991, pp. 41-54.) Ce passage n'est possible qu'à partir du cadrage médiatique (1) et de la définition des acteurs sociopolitiques (2) de cette situation en problème public.

### **1. Le cadrage de la question cimentière dans l'espace médiatique**

Les organisations civiles, politiques et médiatiques émergent au lendemain de la promulgation de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté des associations et de la presse au Cameroun. C'est cette loi qui permet aux phénomènes autour du ciment d'avoir une existence légale dans l'espace public. À partir des années 2000, les malaises vont prendre de l'ampleur et être hiérarchisés dans les médias. Cependant, les actions encadrant les récits médiatiques permettent de localiser, de percevoir, d'identifier et d'étiqueter les événements ou les informations autour du ciment (Erving Goffman, 1991, p. 45). En donnant ainsi du sens aux informations et aux événements, ces masses médias forment, informent et guident l'action des parties prenantes. Ainsi, la problématisation et la transformation des phénomènes autour de ce matériau de construction en problème public se font à partir d'une expansion médiatique. De ce fait, les structures impliquant la dimension cognitive (Joseph Gusfield, 2009, p. 27) et son acquisition politique à travers une intégration dans l'arène publique camerounaise (Pierre Muller, 2000, pp. 189-208) sont des supposés angles d'émergence du problème.

---

<sup>11</sup> Entretien avec le M. Tchouankap Jean Claude (62 ans), écrivain chercheur, et professeur retraité d'Histoire Géographie-Ecm, le 27 mai 2022 à Foto à Dschang à 9h09.

<sup>12</sup> Entretien avec Mlle. Sanou Aurelle (25 ans), Ingénieur en sciences environnementales, le 04 Février 2019 à la Mairie de Figuil à 12h17.

La question du ciment a atteint son paroxysme dans l'espace public camerounais avec les émeutes qui ont secouées les grandes villes du pays en février 2008. Les différentes catégories de médias (Presses écrites, Radios et Télévisions) vont occuper des positions plus ou moins hétérogènes et surtout en fonction de leur ligne éditoriale pour manifester leur mécontentement et mettre les mots sur les maux autour du ciment, notamment la spéculation et la flambée de ses prix sur le marché. Il faut d'abord relativiser cette conception « *objective* », car la transformation des phénomènes autour du ciment en problème public ne découle pas seulement des faits qu'on trouve graves et mesurables (Joseph Keutcheu), 2013-2014, p.80) mais aussi par des trajectoires qu'elles empruntent pour émerger et exister.

Dans le cadrage<sup>13</sup>, on relève quelques exemples comme le journal « *Le financier* » dans sa ligne éditoriale du 19 mai 2022 titre : Les maux qui minent le marché du ciment au Cameroun ; « *Cameroun tribune* », dans son édition du vendredi 18 mars 2022 titre : « *Le ciment se fait rare. Grossistes et détaillants ont du mal à s'approvisionner depuis quelques semaines, sans trop maîtriser les raisons de cette fourniture devenue sporadique* » ; « *Le jour* » dans son N°3722 du lundi 1er août 2022 parle de « *vie chère : les ménages n'en peuvent plus. Les prix des denrées de première nécessité restent à la hausse.* ». À la suite de la persistance de la crise et de l'augmentation unilatérale du prix du ciment, la première chaîne de télévision africaine dédiée aux consommateurs a mis sur pied : « *Conso TV Afrique* ». D'autres médias comme : Canal 2 International, Spectrum Télévision (STV), Équinoxe Télévision ou encore Vision 4 vont également faire écho des phénomènes qui nuisent le secteur du ciment afin de dévoiler les « *dossiers noirs* » qui freinent son fonctionnement. Le cadrage de la situation du ciment par les discours médiatiques (Jacques Gerstle et Christophe Piar, 2016, p. 110) participe ainsi à étiqueter le gouvernement et les opérateurs économiques (producteurs, transporteurs et commerciaux) comme « *responsables* ». C'est dans cet ensemble de méthodes déployées que les leaders d'opinions trouvent ainsi les indices permettant de formuler les phénomènes du ciment en problème d'ordre public (Claudio Radaelli, 2000. pp. 257-258).

## **2. Le processus définitionnel du problème public par les acteurs sociopolitiques**

La définition du problème du ciment est comprise comme processus par lequel les acteurs suffisamment influents dans le champ sociopolitique mettent en débat les incidences autour de ce produit afin qu'il soit pris en charge par le gouvernement. La question du ciment sort de l'invisibilité à partir du moment où ces acteurs saisissent plusieurs phénomènes et l'associent aux conditions réelles de la vie des consommateurs (Éric Neveu, 2017, pp. 6-19).

---

<sup>13</sup> L'utilisation de la notion de « cadrage » (framing) a permis à un courant de chercheurs (Cefaï et Trom, 2001 ; Goffman, 1991 ; Gamson et Modigliani, 1996 ; Gitlin, 1980), d'analyser avec un regard neuf l'influence des perceptions et des interprétations en vue de la mobilisation. Goffman définit l'action de cadrer un message comme un mécanisme permettant de localiser, de percevoir, d'identifier et d'étiqueter les événements ou les informations.

Pour donner un sens à cette situation, une opération s'est déployée à travers une formulation de ces phénomènes existentiels autour de ce produit. Cette situation qui touche à la chair les consommateurs camerounais du ciment (Joseph Keutcheu, 2015, p. 254) attise des affrontements entre les parties prenantes sur la formulation du problème. Pour les hommes politiques, ce problème est lié à une politique cimentière antidémocratique et antilibéraliste, car les associations civiles, culturelles et politiques ne sont pas pris en compte dans l'élaboration de la politique cimentière au Cameroun. En se référant aux différentes contestations des acteurs socioculturels lors de l'implantation de « *Dangote Cement Cameroon* » sur les berges du fleuve Wouri ainsi qu'aux mécontentements des populations sur le pillage, l'exploitation abusives et illégales des matières premières dans les carrières de Biou pour fabriquer le ciment dans l'arrondissement de Figuil et de Njombe-Penja pour la production du ciment à Douala, on confirme l'idée selon laquelle le citoyen n'est pas pris en compte dans l'organisation et la gestion du secteur du ciment au Cameroun.

Pour les acteurs de la société civile, c'est la pénurie et la hausse du prix qui se posent comme questions concrètes de la définition du problème, car les consommateurs sont victimes d'une politique cimentière injuste. Dans la majorité des avis reçus, ce phénomène est un véritable « *coup dur* » pour les camerounais démunis qui voient pointé à l'horizon une augmentation progressive des prix au moment même où les ménages suffoquent sous l'effet du niveau de vie de plus en plus intenable. Ici, les mœurs ne deviennent que des faits significatifs dans la mesure où elles peuvent être nommées et interprétées (Bruno Jobert, 1992). La construction des phénomènes autour du ciment en problème public implique alors une opération de définition sociale de la réalité qui est à la fois constitutive du comportement des consommateurs et prédéterminent largement sa ligne de conduite. En effet, le phénomène du ciment émerge dans l'espace public camerounais à partir d'une situation au cours de laquelle l'État et les producteurs imposent progressivement un nouveau dynamisme qui ne cadre pas avec les aspirations des consommateurs. Cette émergence de la question du ciment se caractérise par une succession de maux visibles et vécus par les utilisateurs de ce produit.

La restauration de l'ordre moral est le but recherché dans la formulation du problème du ciment au Cameroun (Joseph Gusfield, 2009, p. 10). Cette restauration découle des prises de positions d'acteurs animés par des enjeux associés aux intérêts divergents (Claude Gilbert et Emmanuel Henry, 2009, p. 8). C'est ce qui revient à déclarer que le transfert du ciment du champ social à l'espace public est fait de tensions et de luttes définitionnelles entre deux référentiels sectoriels (opérateurs économiques et consommateurs) qui veulent imposer leur formulation comme une valeur corporatiste nécessitant une action publique (Joseph Gusfield, 2009, p. 10). Dès lors, le ciment est perçu à la suite de ces accrochages comme étant un objet

conflictuel. Les opinions diversement propagées dans le champ social facilitent son insertion dans l'espace public en tant que problème public. Dans le cadre de cette problématisation qui se situe entre crise et inflation, ces référentiels laissent émerger dans l'espace public des formulations hétérogènes pour une prise de conscience commune par rapport à l'existence d'un problème socialement partagé.

Face à cette cherté du ciment, les opérateurs économiques (producteurs et distributeurs) concourent à l'idée selon laquelle le prix est homologué en fonction de plusieurs paramètres internes (taxes, carburant, transport et manutention) et externes (le coût du clinker à l'international). Pour la société civile, l'argument avancé est celui de la mauvaise gestion des ressources publiques, car le pays est riche en ressources minières (calcaire, pouzzolane et gypses) intégrant la production du ciment. La sous-traitance est aussi pointée du doigt par ces acteurs. Cette affirmation est suggestive à cet égard : « *ils achètent des tonnes de ciments, les stockent dans des entrepôts clandestins, créent à cet effet des pénuries fictives sur le produit, pour revendre le même produit plus cher* »<sup>14</sup>. Ces arguments sont régulièrement propagés pour trouver les coupables, leur imputer la responsabilité et formuler des demandes auprès de l'autorité publique pour attirer leur attention sur la gravité d'une situation aussi sensible comme celle du ciment au Cameroun.

## ***II. La construction du problème du ciment : de l'imputation de la responsabilité à l'expression d'une demande auprès des autorités publiques camerounaises***

Le problème du ciment est construit à partir des multiples interventions des acteurs qui accordent un attachement pour une compréhension des mécanismes processuels de la désignation des causes collectives du problème, c'est-à-dire de l'imputation de la responsabilité du problème (A) à l'expression d'une demande auprès des autorités publiques (B).

### **A. L'imputation de la responsabilité du problème du ciment au Cameroun**

L'imputation de la responsabilité se construit autour des différentes causes ayant entraîné inéluctablement le problème du ciment au Cameroun. Il s'agit entre autres de la responsabilité causale (1) et politique (2) du problème du ciment au Cameroun.

#### **1. La responsabilité causale de problème du ciment : du pacte néocolonial à la dépendance des produits importés comme le clinker**

Si la décision de centraliser le secteur du ciment afin d'éviter la concurrence effectivement sur le marché est l'œuvre du gouvernement, alors certaines analyses laissent croire que le problème découle d'un complot entre Lafarge et l'autorité publique. L'objectif

---

<sup>14</sup> Entretien avec un groupe de consommateurs à savoir : J.P.K, Ricardo, Colince, Patrick, Rostand, Visnel, etc., au siège de Dangote Ciment Cameroon à Douala le 18 avril 2022 à 13h27.

recherché par l'État est de faire d'un seul acteur (Cimencam) et de son partenaire privilégié (Lafarge) le seul producteur du ciment malgré son incapacité à satisfaire la demande locale dès les années 2000.

Pour mieux percevoir la domination du secteur cimentier par le groupe franco-suisse Maroc, « *LafargeHolcim Maroc* », il faut remonter aux accords néocoloniaux à la veille des indépendances. Le 26 décembre 1959, le président français le général Charles De Gaulle et le premier ministre du Cameroun oriental Ahmadou Ahidjo ont procédé à la signature du pacte colonial<sup>15</sup>. Ce pacte avec la France devrait déterminer les choix politiques, économiques et sociaux du Cameroun. D'ailleurs le sol et sous-sol du territoire camerounais devaient être exploités par la France. Toutefois, les accords signés entre le futur État indépendant et la métropole devaient prendre fin dans 50 ans. C'est dans ce sillage que la France doit exploiter et alimenter ses industries de matières premières issues du sol et du sous-sol camerounais. C'est ce qui explique l'exploitation du calcaire par le groupe Lafarge et pouzzolane pour l'alimentation de ses usines de Douala et de Figuil sans toutefois payer un dédommagement à la population ou aux autochtones qui sont supposés bénéficier de certains privilèges.

Malgré la fin du pacte colonial qui s'est matérialisé par la démonopolisation du secteur cimentier à partir de 2009, on remarque une certaine lenteur autour des investissements. Cette fois, la question d'énergie est mise en évidence, car le Cameroun dispose moins de 1 000 Mégawatt (MW) d'énergie électrique<sup>16</sup>, pourtant la demande énergétique s'établit actuellement à plus de 1 500 MW<sup>17</sup>. Le pays est ainsi contraint d'importer les intrants de la production du ciment comme le clinker du fait de son incapacité à satisfaire aux demandes de plus en plus grandissantes des industries de cimenterie. Ce déficit énergétique d'environ 500 MW est rédhitoire à la politique de l'industrialisation du pays. Selon les consultants de « *Knowdays Cameroon* »<sup>18</sup>, en mai 2016, 39% des entreprises basées dans la capitale font face aux coupures d'électricité de 30 à 45 minutes en moyenne par jour.

Le clinker se situe depuis des décennies comme la matière par excellence de la production du ciment portland gris. L'importation de cette substance à grande quantité pour la

---

<sup>15</sup> Dans son livre intitulé : "*Les Bamiléké au Cameroun : Ostracisme et sous-développement*" à la page 159, Tchatchoua Thomas nous donne des détails, même si tristes, très tristes de l'environnement dans lequel ont été signés par Amadou Ahidjo, tous les accords post indépendance avec la France, y compris les fameux accords militaires. En des mots plus simples, avec ces accords signés par 2 français sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo, en 1960 et renouvelés en 1974, le sous-sol du Cameroun appartient à la France.

<sup>16</sup> Le taux de raccordement dans les zones urbaines est de l'ordre de 88 %. Il ne dépasse toutefois pas 14 % dans les zones rurales. Un fonds visant l'électrification rurale a été créé en 2009. Pour encourager la connexion à l'électricité, le coût du branchement a été ramené de 150 000 FCFA à 40 000 FCFA pour les moins nantis, avec la possibilité d'étaler le paiement sur six à 12 mois.

<sup>17</sup> Le jour EcoMatin, 06 avril 2022, n°118, p. 5.

<sup>18</sup> « *Knowdays Cameroon* » est le n°1 du conseil et de la formation en intelligence économique, due diligence et affaires publiques en Afrique centrale et de l'Ouest. La firme a été fondée en 2007 par M. Guy GWETH avec pour mission principale de contribuer, de manière pratique, à la compétitivité des acteurs économiques présents en Afrique, face à l'exacerbation de la concurrence internationale.

production du ciment au Cameroun et la fluctuation de ses prix sur le marché international permettent de comprendre pourquoi les prix du ciment échappent régulièrement à l'homologation nationale. C'est le coût du clinker sur le marché mondial qui détermine par la suite le prix du ciment sur le marché camerounais. La crise du clinker qui s'est ajoutée à la crise sanitaire internationale (Covid 19) a entraîné la conversion du problème du ciment en problème public au Cameroun. C'est dans cette perspective que le ciment a fini par polariser sur lui toutes les hantises au Cameroun actuel. Le clinker, principal intrant utilisé dans la fabrication du ciment « *est passé de 45 euros, soit 29.475 franc CFA la tonne de janvier 2021 à 85 euros, soit 55.675 franc CFA en mars 2022* »<sup>19</sup>. Même si le pays dispose de toutes les matières premières (la pouzzolane, le clinker, le gypse, le sable et l'argile) permettant de fabriquer du ciment portland, l'exploitation de ces minerais est peu valorisée. À cet effet, ne peut-on pas parler d'une responsabilité politique due à un manque de volonté de l'autorité gouvernementale à gérer ce problème ?

## **2. La généralisation de la mauvaise gouvernance comme responsabilité politique du problème du ciment au Cameroun**

Le concept de responsabilité politique désigne les institutions chargées de résoudre la situation cimentière (Joseph Gusfield, 2009) comme des responsables du problème au Cameroun. Dans leurs récits d'imputation de la responsabilité politique du problème de ciment au Cameroun, les acteurs sociopolitiques mettent en exergue la mauvaise gouvernance. Le rapport de l'Institut National de Statistique est fort évocateur à ce sujet :

De l'implantation des cimenteries à la consommation du ciment, la mauvaise gouvernance se manifeste au Cameroun à travers la permanence de la corruption. Le rançonnement, les pots-de-vin, les réseaux mafieux et les circuits divers sont à haute échelle. Dans leurs fonctions, les agents de l'État justifient ces actions par leurs salaires qu'ils trouvent très bas alors que les prix sur des produits de premières nécessités sont en nette augmentation. Même si cette vulnérabilité des salaires amène à trouver d'autres sources de revenus, alors, ces garants de la régulation de l'activité cimentière attendent aussi récupérer les millions de francs CFA déployés dans les « *couloirs noirs* » du gouvernement pour intégrer la fonction publique comme fonctionnaire. 20

---

<sup>19</sup> Consulté à ce sujet le journal Le Financier d'Afrique opcit. p. 6.

<sup>20</sup> Cf. Annuaire de l'Institut Nationale de la Statistique du Cameroun 2022.

Dans une note du 23 février 2022, l'Institut Nationale de la Statistique publie que le niveau général des prix a progressé de 9,25% en 5 ans ; cette inflation est portée entre 2016 et 2021 alors que les salaires stagnent. Le fonctionnaire ou le contractuel camerounais ne vit pas à la hauteur de son salaire ; beaucoup sont sous découvert. En termes d'indice, le salaire de 2022 est revu à la moitié ; et s'il faut tenir compte de l'évolution des prix du ciment sur le marché, les camerounais ont à peine le 10ème de ce qu'ils touchaient en 1982. Même si le Cameroun a connu deux hausses de salaire de base qui représentent à peu près 15 % en 2008 et 5% en 2014 avec un Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui a cru d'un peu plus de 8 000 francs CFA en passant de 28 000 à 36 270 FCFA et puis à 44 340 FCFA en 2023. Pour le syndicaliste Alphonse Ayissi Abena, une augmentation du SMIG serait un signal fort pour une revalorisation générale des salaires au Cameroun, restés trop bas depuis la double baisse de 1993, en espace de 10 mois une première de 30% en janvier suivi d'une deuxième baisse d'environ 50% en novembre de la même année. Aux 80% de baisse de salaire, on ajoute la dévaluation de la monnaie « *franc CFA* »<sup>21</sup>. Une situation qui va entrainer le pays dans une dépression à cause de la dépendance aux produits extérieurs.

La défaillance de la politique cimentière au Cameroun se manifeste par la surtaxation des produits cimentiers. Dans le monde des affaires, la question fiscale est considérée comme un élément majeur en termes de séduction à l'investissement privé dans un pays. Selon un cadre de Dangote et confirmé par d'autres personnels administratifs de CIMENCAM, les impôts et taxes absorbent plus de 45 % des bénéfices des entreprises cimentières au Cameroun<sup>22</sup>. Au niveau de la fiscalité douanière, les droits de douane sur l'importation du ciment portland est 10% et de 5% sur le ciment non pulvérisé dit clinker et peu atteindre les 20%<sup>23</sup>. À cela s'ajoute les taxes sur le stationnement au niveau du port qui est de 15 700 francs CFA journée pour un conteneur 40 pieds. Ce pourcentage trouve aussi sa justification sur le taux général de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 17,5% ; mais aussi les taxes sur les Centime Additionnel aux Communes (CAC) de 1,75% et le précompte sur achat. C'est cet assemblage de taxes à des coûts très énormes qui détermine les prix plafond du ciment et ne motive pas une vente à des prix raisonnables. Faisant partie des modes de production des réponses sociales (Pierre Bourdieu, 1979, p. 490) à la situation de l'augmentation du prix du ciment, ces dénonciations sont de natures à amener les autorités à prendre leurs responsabilités face à ces problèmes.

## **B. La publicisation du problème du ciment : l'expression d'une demande auprès des autorités publiques camerounaises**

---

<sup>21</sup> « *CFA* » a d'abord signifié Colonies Françaises d'Afrique avant d'être converti en Communauté Financière Africaine après les indépendances africaines.

<sup>22</sup> Le GICAM reprend ce dernier chiffre du dernier rapport Doing Business.

<sup>23</sup> Cameroon customs tarif SH 2022, mail.douane-cam@minfi.gov.cm // www.douanes.cm

Les masses médias comme arènes de mise en débat (1) et la mobilisation des acteurs comme ressources de revendication, d'imposition et de légitimation de la situation cimentière (2) sont perçues comme angles de publicisation du problème du ciment au Cameroun.

### 1. Les masses médias comme arènes de mise en débat du problème du ciment

La problématique du ciment n'a pas de sens hors de l'espace médiatique. Sur le panel de discussion du problème du ciment, chaque acteur a une autonomie propre mais se trouve en même temps dans une relation d'interdépendance réciproque et non symétrique vis-à-vis de l'autre panéliste (Patrick Charaudeau, 2005, p. 253). Ces médias, relayeurs des malaises et des controverses autour du ciment participent à leur mise en visibilité, définissent le calendrier des événements et hiérarchisent les problèmes à débattre dans l'arène publique (Joseph Keutcheu, 2010). Ils se constituent en véritable « *caisse de résonance* » de prolifération des malaises économiques et des frustrations sociales.

Les journalistes s'engagent sur ce sujet et ouvrent leurs colonnes aux hommes politiques, aux experts, aux syndicats des consommateurs et des producteurs ou encore à d'autres sociétés civiles. En laissant les acteurs sociopolitiques s'exprimer dans leurs colonnes, les différents journaux jouent sur la question du ciment, le rôle d'une « *caisse de résonance* », en conservant une posture critique vis-à-vis de l'attitude du gouvernement, mais surtout en dénonçant la responsabilité des pouvoirs publics. Les médias sont pensés comme « *influençant la construction et potentiellement la transformation des représentations sociales* » (Pourchet M., Ollivier-Yaniv C., Ducard D. et Desmarchelier D., 2010, p. 9). C'est ainsi qu'on peut énumérer la description du débat sur la thématique « *VIE CHERE : Le bas peuple trinque...* »<sup>24</sup> sur Canal 2 International et aussi l'éditorial d'« *Equinoxe soir* » sur la « *Vie chère et pouvoir d'achat faible au Cameroun* »<sup>25</sup> comme des vecteurs de projets d'action publique (Bernard Delforce et Jacques Noyer, 1999).

Dans la construction des discours considérés comme vecteurs de projets d'action, les pouvoirs publics évoquent des phénomènes internationaux pour expliquer le problème du ciment au Cameroun. Lors de l'émission « *Actualité Hebdo* » présentée sur Cameroun Radio Télé Vision (CRTV), le Ministre du Commerce indique que : « *le monde est en proie à des convulsions inflationnistes, notamment depuis la survenue de la pandémie du Covid 19 ; et je*

---

<sup>24</sup> Sur la chaîne « *Canal 2 international* », le journaliste Bouba Ngomena a présenté le 26 Juin 2022 un éditorial de « *Canal presse* » avec pour invités les hommes politiques à savoir : M. Bedima Lucien (responsable en charge de la communication de la CNPS et par ailleurs membre du RDPC), maître Ngouana Moustapha (membre du SDF), M. NGuepi Alex (communicant du MRC) et M. Ndjamen Célestin (président de APAR).

<sup>25</sup> Emission télévisé sur Equinoxe « *Equinoxe soir* » présenté le 23 Août 2022 par le journaliste OTOU Serges Alain avec pour invités Mme. Dikoume Michèle Florence (communicante du RDPC), Dr. Soh Syrie (communicant MRC), M. Ndi Marcel Olivier (chef cellule communication MPCN) et M. Tchouta Fregist (journaliste).

*voudrais que quelqu'un me cite un seul pays au monde qui échappe à cette réalité »<sup>26</sup>. Cette vérité évoquée par les autorités gouvernementale permet de montrer que l'État du Cameroun n'est pas le seul à être submergé par la crise socioéconomique mais qu'elle est bien vécue sur la scène internationale et aucune nation n'est à l'abri de cette inflation. Mais il en n'est pas moins qu'il s'agit de la création d'une image particulière des tenants du pouvoir pour attiser une lutte à laquelle plusieurs versions idéologiques entre en concurrence. L'image nous semble être ici une prescription implicite du rôle dans l'exercice de la compétence dirigeante légitime et l'acteur politique concerné se voit dans l'obligation de s'empresse à la hauteur de cette exigence ou du moins, d'en créer l'illusion (Joseph Keutcheu, 2011, p. 9). Les tenants du pouvoir n'apparaissent plus seulement comme devant donner des réponses aux attentes matérielles de la part de leurs publics, mais aussi à des attentes symboliques par rapport auxquelles tout manquement entraînerait une perte de reconnaissance et de légitimité.*

## **2. La mobilisation des acteurs internationaux et nationaux comme ressource de revendication, d'imposition et de légitimation du problème du ciment**

Les acteurs internationaux et nationaux sont les premières ressources mobilisées pour revendiquer, imposer et légitimer le problème du ciment au Cameroun. L'entrée en jeu de ces acteurs a pour but de veiller à la démonopolisation du secteur cimentier, de s'assurer que la libéralisation du marché du ciment est effective, de protéger les droits des producteurs et des consommateurs du ciment au Cameroun, et surtout de promouvoir la libre circulation de tous les intrants du ciment dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le 15 mars est perçu comme la journée Mondiale des Droits des Consommateurs, une occasion annuelle pour célébrer et avoir un impact et une solidarité mondiale au sein du mouvement international de défense des consommateurs. Au cours des réunions, séminaires, ateliers d'imprégnation mettant en présence des acteurs internationaux, on a pu voir se constituer une sorte de référentiel d'actions collectives (Pierre Muller, 1996, p. 299-314) compatible avec les exigences de la bonne gouvernance tout en exprimant le vécu et les préoccupations des acteurs intéressés. Il s'agit d'une approche par les « *policy international networks* » (Pierre Le Gales et Mark Thatcher, 1995, p. 145), qui témoigne de la convergence des paradigmes internationaux et pluralistes où s'est développée une notion de réseau des politiques publiques internationales. Ces institutions internationales ont une influence sur les politiques cimentières et en cas de crise, de hausse de prix sur le marché, de litige entre institution étatique et société privée ou sociétés multilatérales. Certaines parmi elles sont saisies

---

<sup>26</sup> Cf. l'émission « *Actualité Hebdo* » sur la CRTV du 28 février 2021.

comme étant une instance supérieure à l'État pour assurer le rôle d'acteur arbitre comme ce fut le cas des menaces de l'homme d'affaire Dangote à saisir la Cour d'Arbitrage International de Londres pour le « *blocus des travaux de construction de Dangote Cement Cameroon sur les rives du fleuve Wouri par les chefs et élites Douala* »<sup>27</sup> et non-respect des clauses signées en 2008 pour son implantation au Cameroun. Ce sont des réseaux de prise de décision à partir des larges discussions organisées dans les différentes institutions internationales. Les organisations non-gouvernementales, les groupes d'intérêts et certains secteurs industriels et environnementaux ont commencé à intensifier leurs efforts pour s'attaquer au problème du ciment au Cameroun. Alors, l'approche des réseaux locaux ou réseaux nationaux (policy networks) se distingue par son potentiel à analyser et à expliquer l'interrelation relative entre les idées, les intérêts et les institutions (Naglaa Fathy El Dessouky, 2015, 403 pages).

Le 27 février 2008 à Bonabéri (Douala) l'usine de CIMENCAM est attaquée et saccagée par des syndicalistes qui réclament le départ immédiat de la multinationale française « *Lafarge* ». De même, l'exploitation abuse et jugée illégale par l'autorité communale de Njombé-Penja d'une carrière de pouzzolane va pousser les riveraines à mobiliser des répertoires d'action conflictuels (Claude Abe, 2006, p. 36) à l'instar de manifestations et des émeutes le 07 juillet 2020 comme celui de 2008 (Luc Sindjoun, 2004, p. 17) dans cet arrondissement pour revendiquer plus de transparence dans la gestion de celle-ci. Les soulèvements vont progressivement s'imposer comme l'un des principaux moyens de pression sur les autorités publiques. Le département du Noun va aussi faire l'objet d'une ébullition le 11 mai 2022. Ce jour, les populations de Fouban, Foubot et Malentouen, Koutaba et Mataba sont descendues dans les rues demander la baisse des prix des denrées alimentaires et sur certains matériaux de constructions parmi lesquels le ciment portland gris.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse, il est important de retenir que la construction du problème du ciment au Cameroun est le résultat d'un foisonnement de mécontentements socioéconomiques. Ceci dit, l'intégration du phénomène du ciment dans le giron des problèmes à gérer est issue des multiples logiques propres aux producteurs, distributeurs et consommateurs qui dans leur poursuite des objectifs divergents et différents inscrivent cette situation dans l'agenda des politiques publiques. Les discours ou les récits, les médias (CRTV, Equinoxe TV, Canal 2 International, Conso TV et bien d'autres), les forums et les associations (GICAM, FOCACO, LCC, etc.) sont des outils mobilisés par des acteurs pour donner aux phénomènes (crise, inflation, fluctuation) un sens dans l'espace public. Ces malaises économiques, qui font naître des frustrations sociales englobent un ensemble d'enjeux auxquels les acteurs se rivalisent pour

---

<sup>27</sup> <http://www.journalducameroun.com> consulté le 07 Septembre 2020.

cadrer, définir et imposer cette situation comme un problème à résoudre par l'autorité publique camerounaise.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Apovo Christian, *Analyse d'une firme en difficulté : la Société des ciments d'Onigbolo*, Paris, Karthala, 1998, 140 p.
- [2] Choplin Armelle, *La vie du ciment en Afrique : matière grise de l'urbain*, Genève, Métis Presses, 2020, 253 p.
- [3] Sohiunou Marc, Vissin W. Expédit et Edoth A. Patrick, *Environnement, santé et Production du Ciment (Benin) : Pollution de l'environnement*, Universitaires européennes, 2015, 92 p.
- [4] Hendrik Van Oss, « Réduire l'empreinte carbone du ciment », In *U. S. Geological Survey (USGS)*, 10 juin 2011 en ligne.
- [5] Hassenteufel Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand colin, 2011, pp. 9-10.
- [6] Spector Malcolm et Kitsuse John, *Constructing Social Problems*, Menlo Park, California, Cumming Publishing Company, 1977, 184 pages.
- [7] Blumer Herbert et Riot Laurent, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n° 67, 2004, pp.185-199.
- [8] Zittoun Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques : une approche pragmatique de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 339 pages.
- [9] Neveu Éric, « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n° 22, 1999.
- [10] Hassenteufel Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », in *Informations sociales*, (n°157), 2010, pp. 50-58.
- [11] Gratwich Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993.
- [12] Njimeni Njiotang Clébert Agenor, *Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir*, Université Bordeaux Montaigne, avril 2018, 485 pages.
- [13] Felstiner William, Abel Richard, et Sarat Augustin, L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer, dans *Politix*, vol. 16, 1991, p. 41-54.
- [14] Goffman Erving, *Frame Analysis, An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row, 1974.

- [15] Gusfield Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009.
- [16] Muller Pierre, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie de l'action publique », In *Revue française de science politique*, Année 2000/50-2/pp. 189-208.
- [17] Keutcheu Joseph, Le « fléau des motos- taxis » ou comment se fabrique un problème au Cameroun, *Polis/R.C.S.P.* vol. 18 & 19, N° 1 & 2, 2013-2014.
- [18] Gerstle Jacques et Piar Christophe, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2016.
- [19] Radaelli Claudio, « Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne », In *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°2, 2000. pp. 257-258.
- [20] Neveu Éric, « L'analyse des politiques publiques : Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents », In *Idées Economiques et sociales*, 2017/4 (N°190), pp. 6-19.
- [21] Keutcheu Joseph, « L'action publique en matière de sécurité routière au Cameroun : entre « crise de politique, grand écart et débrouillardise », in *Annales de la faculté des Sciences Juridiques et Politiques*, Tome 17, 2015.
- [22] Jobert Bruno, « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », In *Revue française de science politique*, 42<sup>e</sup> année, n°2, 1992.
- [23] Gilbert Claude et Henry Emmanuel, « Au de-là de la mise sur agenda. Les processus de définition des problèmes : enjeux pour l'analyse de l'action publique » communication au X<sup>e</sup> congrès de l'association française de science politique. Grenoble, 7-9 septembre 2009.
- [24] Tchatchoua Thomas, *Les Bamiléké au Cameroun : Ostracisme et sous-développement*, Paris, L'Harmattan, 2012, 234 pages.
- [25] Bourdieu Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Ed. de minuit, 1979, p. 490.
- [26] Charaudeau Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- [27] Keutcheu Joseph, « Vandalisme langagier, dépacification des signes politiques et désenchantement de la communication dans l'univers médiatique camerounais ». *Signes, Discours et Sociétés*, 2010.
- [28] Pourchet M., Ollivier-Yaniv C., Ducard D. et Desmarchelier D., *Le cancer dans les médias : 1980-2007*, Boulogne-Billancourt, Editions de l'Institut National du Cancer (INCA), 2010.

[29] Delforce Bernard et Noyer Jacques, « La médiatisation des problèmes publics », *Etudes de communication*, n°22, 1999.

[30] Keutcheu Joseph, « L'enclavement entre policy et politics. Les enjeux partisans de la politique des voies de communication au Cameroun », Congrès AFSP Strasbourg, 2011.

[31] Muller Pierre, « La mise en œuvre des politiques de l'Union européenne », in *François d'ARCY & Luc ROUBAN (eds), De la Ve République à l'Europe, Hommage à Jean-Louis QUERMONE*, Paris, FNSP. 1996, pp. 299-314.

[32] Le Gales Pierre et Thatcher Mark, (dir), *Les réseaux de politiques publiques. Débats autour des « policy networks »*, Paris, L'Harmattan, 1995.

[33] Naglaa Fathy El Dessouky, *Les réseaux de politique publique comme facteur d'influence du choix des instruments de politique énergétique canadienne à des environnementales de 1993 à nos jours*, Thèse de doctorat, Ecole nationale d'administration publique, 2015, 403 p.

[34] Sindjoun Luc, « L'opposition au Cameroun, un nouveau jeu politique parlementaire », in *L. Sindjoun (dir) : Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2004.

